



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

politique de l'emploi

Question au Gouvernement n° 927

Texte de la question

LUTTE CONTRE LE CHÔMAGE DES JEUNES

M. le président. La parole est à M. Gilles Lurton, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Gilles Lurton. Monsieur le ministre du travail, nous venons de dépasser le pic historique de 3 264 000 demandeurs d'emplois. Aucun d'entre nous ici ne peut se réjouir d'un tel score. Comment dans ces conditions laisser croire à une inversion de la courbe du chômage avant fin 2013 ?

La véritable question est celle de savoir de quels moyens se dote le Gouvernement pour mettre fin à ce fléau. Pensez-vous sérieusement que la politique menée depuis le début du quinquennat - la désormais célèbre " boîte à outils " du Président de la République - est de nature à inverser cette tendance ?

Rien ne dit que les contrats de génération trouveront preneurs ; vous le savez bien. La crise économique a conduit les employeurs à geler leurs embauches. Parier ainsi sur 80 000 contrats de génération en 2013 relève plus d'une croyance utopique que d'une prévision fiable.

Vous misez également sur les emplois d'avenir. Avec 22 000 contrats conclus à cette date, nous sommes loin de l'objectif de 100 000 en 2013, tellement loin que vous ouvrez aujourd'hui ce dispositif au secteur marchand et aux jeunes disposant d'une formation qualifiante - tout ce que nous vous avons proposé en vain pendant la discussion de ce texte !

Monsieur le ministre, vous nous demandez de nous mobiliser pour réussir la politique de l'emploi. Nous sommes d'accord ! Mais à chaque fois que nous faisons des propositions, vous les refusez. Comment nous mobiliser sur une politique dont l'échec est patent et prévisible ?

Il y a urgence : agissez sur un allègement du coût du travail, simplifiez l'environnement fiscal et réglementaire de nos entreprises, assouplissez le code du travail ! Il nous faut pour notre jeunesse reprendre aussi une véritable politique de l'apprentissage, que vous avez abandonnée.

Le changement de cap est impératif. Quelles nouvelles mesures comptez-vous donc proposer aux Français et aux entreprises afin de mettre un terme à cette hausse dramatique et inexorable du chômage ?

(Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.)

M. le président. La parole est à M. le ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social.

M. Michel Sapin, *ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social*. Monsieur le député, s'agissant du chômage, qui ne cesse d'augmenter depuis cinq ans, mois après mois,...

M. Philippe Gosselin. C'est faux !

M. Michel Sapin, *ministre*. ...je pense que chacun, et vous le premier - même si, de ce point de vue, vous n'êtes pas celui à qui j'adresserai le plus de reproches -, doit faire preuve d'un peu de modestie et de volontarisme. Vous nous dites : " Comment voulez-vous que la courbe du chômage s'inverse d'ici à la fin de l'année ? ". Je vous réponds ceci : que serait un gouvernement qui dirait : " La courbe du chômage va augmenter sans cesse " ?

Pour notre part, nous nous battons avec des armes précises, concrètes, avec une politique économique en faveur de la croissance et des entreprises, et avec une politique de l'emploi en faveur de ceux qui, aujourd'hui, sont en marge de cet emploi et au chômage.

Nous le ferons avec efficacité et, en effet, d'ici à la fin de cette année, la courbe du chômage s'inversera,...

M. Christian Jacob. N'importe quoi !

M. Michel Sapin, *ministre*. ...parce que c'est ce que nous demandent les Français, et ce qu'exige la situation actuelle.

C'est la croissance économique avec le crédit d'impôt compétitivité emploi ; c'est l'encouragement à l'emploi des jeunes avec le maintien des seniors dans l'entreprise grâce au contrat de génération ; c'est la main tendue à tous ces jeunes que vous avez laissés sans emploi, sans formation, et qui doivent pouvoir bénéficier des emplois d'avenir qui leur sont destinés.

Mme Bérengère Poletti. Mais cela ne marche pas !

M. Michel Sapin, *ministre*. Monsieur le député, depuis le début de nos débats, les emplois d'avenir sont ouverts au secteur privé : ce n'est pas une nouveauté !

Depuis le début, les emplois d'avenir sont réservés à ceux qui en ont le plus besoin, mais ils ne sont pas interdits, dans les zones urbaines comme dans les zones rurales, à ceux qui ont fait l'effort de suivre un peu plus de formation.

Oui, monsieur le député, mobilisez-vous avec nous et, tous ensemble, nous inverserons la courbe du chômage !
(*Applaudissements sur les bancs des groupes SRC et RRDP.*)

Données clés

Auteur : [M. Gilles Lurton](#)

Circonscription : Ille-et-Vilaine (7^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 927

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [5 juin 2013](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [5 juin 2013](#)